



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20260113-260113_003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/01/2026

Publication : 22/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION N° 260113_003

OBJET : FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE L'ÉTAT ET DE LA REGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES POUR LA VIDÉOPROTECTION

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX, LE TREIZE JANVIER à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 janvier 2026

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 28

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

PRESENTS : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Jeanine RONGERE - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Ludovic PADUANO - Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - René GRANGE - Hervé LASSABLIÈRE - Christiane BRUYAT - Corinne CHEVRON - Frédéric BERTHET - Nathalie JOUBAND - Isabelle POULARD - David BOURKAIB - Mickaël HATRON - Gérard HAEGY - Christian BLANCHARD - Aline CIZERON - Yves GORD - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : Thierry PONCHON à Corinne CHEVRON - Florence PAILLEUX à Marie-Christine BERTHOLLET - Emmanuelle NEEL à Michel NEEL - Julienne BERTHET à Frédéric BERTHET.

Absent : Cyril D'IPPOLITO

Secrétaire élu pour la session : Hervé LASSABLIÈRE

La Commune de CHAZELLES-SUR-LYON a engagé depuis plusieurs années une démarche de sécurisation des espaces publics par l'installation d'un système de vidéoprotection.

Pour l'année 2026, il est proposé d'installer des caméras sur 3 sites :

- 1 caméra dôme Place Massenet,
- 2 caméras fixes à l'arrière de la Mairie,
- 2 caméras fixes rue Armand Bazin.

Des subventions seraient possibles auprès de l'Etat et de la région Auvergne-Rhône-Alpes afin d'apporter un financement pour ces systèmes de vidéoprotection.

Le Conseil municipal sera invité à délibérer pour solliciter une subvention auprès des services de l'Etat et de la Région selon les plans de financements ci-après :

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Taux	Montant
Devis BOUYGUES N°332172D5-006 (Place Massenet et MJC)	Place Massenet : 1 caméra dôme 7 680,00 €	Subvention sollicitée auprès de la région Auvergne-Rhône-	50 %	3 840,00 €
		Subvention sollicitée auprès de l'Etat : FIPD 2026	Entre 20 % et 50 % avec un maximum de subventions globales de 80 %	2 304,00 €
		Autofinancement	20 %	1 536,00 €
	MJC : 1 caméra fixe (non éligible) 1 552,00 €	Autofinancement	/	1 552,00 €
TOTAL	9 232,00 €	TOTAL	/	9 232,00 €

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Taux	Montant
Devis BOUYGUES N°332172D5-007 (Mairie et Rue Armand Bazin)	Mairie : 2 caméras fixes à l'arrière Rue Armand Bazin : 2 caméras fixes 7 541,00 €	Subvention sollicitée auprès de la région Auvergne-Rhône-	50 %	3 770,50 €
		Subvention sollicitée auprès de l'Etat : FIPD 2026	Entre 20 % et 50 % avec un maximum de subventions globales de 80 %	2 262,30 €
		Autofinancement	20 %	1 508,20 €
	Mairie : repose caméra dôme angle Mairie (non éligible) : 280,00 €	Autofinancement	/	280,00 €
TOTAL	7 821,00 €	TOTAL	/	7 821,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les plans de financements tels qu'exposés ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès des services de l'Etat pour un montant global de 4 566,30 € et auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant global 7 610,50 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à

cette demande et engager toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL

Le secrétaire de séance,
Hervé LASSABLIERE

